

2' Hlebda

Jeudi 3 mai 2018

# Trois offices HLM du département vont se regrouper

## ROCHEFORT

La loi ELAN va contraindre les offices publics de l'habitat à se regrouper pour réduire les coûts. En Charente-Maritime, les offices de La Rochelle, Rochefort et Saintes ont décidé de se marier.

Ils s'étaient préparés depuis plusieurs mois à cette éventualité et c'est désormais officiel : les offices publics de l'habitat vont devoir fusionner ou se regrouper pour constituer des organismes d'au moins 15 000 logements. En vue : 800 millions d'euros d'économies en 2018, puis 1,5 milliard en 2020. En octobre, l'annonce de la réduction des aides au logement de 5 €, que les offices devaient compenser, leur faisait craindre une baisse de leurs moyens, mettant en péril certains chantiers ou programmes de rénovation (comme le quartier Salaneuve à Rochefort).

Pour anticiper ce rapprochement obligatoire, l'office public de l'habitat de La Rochelle, Rochefort Habitat Océan et la Semis de Saintes ont décidé de se regrouper sous une société anonyme de coopération. « Chacun garde son autonomie pour conserver sa proximité avec les habitants et sa gouvernance locale », précise Daniel Pacau, président de Rochefort Habitat Océan. Les

priorités [dans les chantiers] seront redéfinies. Il y aura des arbitrages à faire : ce ne sont pas des choses faciles mais elles sont nécessaires ».

Une première réunion a eu lieu fin février et une nouvelle sera organisée le 25 mai à Saintes, en présence des présidents et directeurs des trois offices, mais aussi des maires de toutes les communes concernées. Une fois le regroupement réalisé, la société comptera 15 200 logements.

## 1<sup>er</sup> office labellisé de la Nouvelle-Aquitaine

Cette annonce est intervenue lors de la remise du label Quali'HLM à Rochefort Habitat Océan, le 27 avril dernier. Il devenait alors le premier office public de l'habitat à recevoir cette distinction, qui récompense un service de qualité pour les locataires. Cela concerne l'astreinte des agents, le suivi des demandes d'intervention, les enquêtes de satisfaction mais aussi la présence de responsables d'immeubles sur place pour le nettoyage et l'animation du lien social entre les voisins.

Au total, 55 actions ont été prévues sur les trois prochaines



Daniel Pacaud (à gauche), président de Rochefort Habitat Océan, reçoit le label Quali'HLM

années pour garantir aux locataires une bonne qualité de vie. L'une de ces actions phare concerne d'ailleurs les réclamations. Un chargé de mission sera recruté pour trouver des solutions aux troubles du voisinage, en coopération avec les services de police et les centres d'addictologie par exemple. « On espère des résultats visibles dans un an », déclare Véronique Pavageau, directrice de Rochefort Habitat Océan. Un audit aura lieu dans 18 mois pour confirmer l'obtention du label, pour qu'on ne relâche pas nos efforts ».

## « Montrer qu'on est dans les bons élèves »

Concrètement, le label Quali'HLM certifie un niveau de qualité. « C'est un engagement pris par l'office envers les locataires. Ça montre que le monde HLM sait faire de la qualité », souligne Christian Ribbe, président de l'association des offices HLM du Poitou-Charentes. « Ce label montre qu'on est dans les bons élèves », ajoute Daniel Pacau, ce qui devrait faciliter des démarches au niveau du Département ou de la Région.

Mais avec le regroupement des offices de La Rochelle, Rochefort et Saintes, que va devenir ce label ? « Il restera valable pour Rochefort Habitat Océan. Nous verrons lors d'une prochaine réunion comment ça va se passer pour les autres offices », prévient Jean-Claude Pathé, membre du comité national de Quali'HLM. S'il était étendu aux trois offices, cela serait une bonne nouvelle pour les locataires qui verraient leur niveau de vie amélioré sur une bonne partie du département.

Julien Bonnet